

Le MRP vous parle!

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

Nouvelle série No 43
Mars - Avril 1990
ISSN 0753-8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7^e — TEL. 47.05.84.51

PRIX : 5 F.

OUVRONS NOS COEURS

Louis BOUR

Les six pays de l'Europe de l'Est se sont libérés : des élections libres ont même eut lieu dans certains d'entre eux. Les Français se sont réjouis de ces libertés retrouvées et beaucoup ont donné en masse, notamment à la Roumanie ensanglantée et ruinée, des vivres, des couvertures, des vêtements,

de l'argent ; des médecins et des soignants y sont partis faisant preuve de leur dévouement : on a crié «bravo».

Mais cet élan de quelques jours, ou de quelques semaines, ne sera pas suffisant : l'aide concrète de l'Europe des Douze sera nécessaire pendant des années, pour permettre à ces peuples ruinés par 45 ans de tyrannie communiste, de relever leurs économies.

Sans doute appartient-il aux Etats et par conséquent à leurs gouvernements de prendre des mesures concrètes, telles que l'ouverture de crédits et la création d'une Banque d'aide aux pays de l'Est. Mais en dehors et en plus des possibilités de la froide machine administrative à dispenser de l'argent, il faut envisager d'autres initiatives, qui touchent plus directement chacun de nous, qui touchent à notre cœur. Serons nous capables de nous gêner un peu pour aider ceux qui ont ainsi souffert pendant des décennies ?

Voici quelques idées :

Pourquoi pas une aide économique et morale de Commune à Commune, en quelque sorte un jumelage économique et affectif ? à titre d'exemple on peut citer la commune de Saint Philibert, dans le Morbihan, qui aide après étude méthodique des besoins, une commune agricole de Roumanie, SIBIORA, située près de CONSTANTZA. Sans doute d'autres communes de France ont elles pu avoir la même généreuse idée : c'est un exemple, qui devrait se multiplier largement.

Pourquoi des jeunes de France, et de la Communauté des Douze, capa-

bles de générosité, et ayant le goût du risque, ne pourraient-ils pas œuvrer - officiellement - au titre d'une coopération, avec ces Pays de l'Est ? Ce serait la création d'un service social Européen, remplaçant le service militaire, qui leur serait offert.

Et pourquoi en sens inverse ne pas donner à des jeunes de l'Est la possibilité de venir se former à l'Ouest ? On tisserait ainsi des liens de compréhension et d'amitié, on créerait des sources d'enrichissement culturels mutuels, qui faciliteraient ensuite la création de la «grande Europe».

Enfin il faut rappeler, car cela existe déjà depuis plusieurs années, avant même la libération de l'Est, l'aide d'associations privées. Elles sont déjà nombreuses à aider la Pologne pour y porter par camions du ravitaillement alimentaire, des vêtements, des médicaments, la répartition des biens à l'arrivée étant soigneusement vérifiée et contrôlée. Citons notamment, dans ce domaine, le départ le dimanche matin à Paris, place de la Concorde, d'une douzaine de camions polonais, qui prennent des colis de denrées non périssables à destination de Varsovie, Cracovie, ou autres villes, moyennant paiement des frais de transport, les vérifications faites montrant que les colis arrivent bien aux bénéficiaires.

Bien d'autres initiatives personnelles ou collectives peuvent sans doute être envisagées : l'essentiel est de savoir ouvrir son cœur.

SOMMAIRE

- Page 1 : *Ouvrons nos coeurs*
- Page 2 : *Notre assemblée générale*
- Page 4 : *Rapport moral*
- Page 7 : *L'avenir des Démocrates Chrétiens*
- Page 8 : *In memoriam Robert Schmelck et Adolphe Touffait deux des plus hauts magistrats de France*
- Page 9 : *Adieu Jean Hubert*
- Page 10 : *Le Centre et l'Ouverture*
- Page 11 : *Assemblée générale de la Société d'Encouragement au Bien*
- Page 12 : *Barrot "Nous ne sommes pas annexables !"*

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

André-François MERCIER

L'Assemblée Générale de notre Amicale s'est tenue salle Medicis du Sénat, le jeudi 29 mars à 15 heures face à une nombreuse assistance.

Le Président Robert PRIGENT donna la parole à Jean COVILLE pour le rapport moral qui est publié ci-après et qui fut adopté à l'unanimité.

Notre installation au 133 bis rue de l'Université nous permet de disposer de locaux très adaptés à nos besoins. Notre bulletin, largement diffusé parmi un cercle de sympathisants, nous permet de compter un accroissement du nombre de nos adhérents malgré les décès qui affectent, hélas, notre Amicale.

Cependant le nombre des cotisants réels a subi une baisse en 1989 et 1990 et nous allons relancer l'appel de cotisations pour 1990 car il importe d'équilibrer nos comptes.

Madame FONLUPT pense que l'appel de la cotisation et de l'abonnement avec 2 chèques distincts constitue une complication. Le Président répond qu'il est parfaitement possible de régler avec un seul chèque la cotisation (100 francs) et l'abonnement (20 francs) soit 120 francs en tout.

Un adhérent membre du CDS demande une plus grande participation de l'Amicale à ce parti. Le Président rappelle que, compte tenu de la dispersion des anciens du MRP dans l'échiquier politique, nous avons le devoir de conserver une certaine neutralité à l'égard des partis actuels.

Cependant il est vrai que la très grande majorité des anciens du M.R.P. se trouve aujourd'hui au C.D.S.

André DELAPIERRE de Seine-Saint-Denis approuve les articles du bulletin et demande que soit constitué un dossier sur «le MRP, ce qu'il fut, ce qu'il fit». Le Président rappelle que

cette action a déjà été évoquée. Nous continuerons en publiant notamment la liste des ouvrages qui ont relaté l'action politique du MRP sous la 4ème République.

Henri POUMEROL d'Ablon demande qu'à l'occasion du quarantième anniversaire des accords SCHUMAN-ADENAUER une manifestation publique soit organisée par l'Amicale. D'autres adhérents souhaitent l'organisation d'un repas amical afin de rendre nos relations plus étroites.

Le commissaire aux comptes donne lecture du rapport financier dans lequel les recettes apparaissent pour 124.852 francs et les dépenses pour 163.651 francs (avec plusieurs dépenses exceptionnelles liées à notre nouvelle installation et à notre informatisation). Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins 4 abstentions.

Grâce à l'informatique le classement de nos adhérents par région et par commune est facilité ce qui va permettre d'adresser des listes à nos principaux représentants en province. Ainsi serait possible un nouveau recrutement d'anciens MRP - ex-militants ou élus - qui ignoraient jusqu'à présent l'existence de l'Amicale.

Dominique MAGNANT indique qu'au 38 bd Raspail est créé sous l'impulsion de Jean SANGNIER «un centre d'études Marc Sangnier».

La séance est levée à 16 heures 30, ce qui permet à l'assistance de se rendre dans la crypte de Saint-Sulpice où a lieu l'office traditionnel à la mémoire de nos adhérents décédés dans l'année.

Le Père FAYNEL, curé de St-Sulpice, donna à la cérémonie un caractère de grand recueillement.

Enfin, le Président POHER accueillit notre groupe dans les salons du Sénat. Un échange de propos entre Robert PRIGENT et Alain POHER célébra notre action passée. Compte tenu des événements actuels en Europe de l'Est il fut permis de saluer le rôle toujours déterminant du courant démocrate chrétien.

EXCUSES

Jean-Pierre Abelin Chatellerault
Georges Aguesse Paris
Pierre Antonio Paris
Georges Balédent St Leu la forêt
André Ballan Cuisles
Anne-Marie Baretts Bourg la Reine
Colette Baron Paris
Eunice Baumann Cagnes s/Mer
José Bellec St Germain en Laye
Yvonne Benoit Paris
Louis Bescher Yerres
Louis Beyeler Meudon
Robert Bichet Bezançon
Marc Billiet Valenciennes
Jean Blanc La Ravoir
Claude Boivin Choisy le Roi

Charles Bonfils Sceaux
 Guy Bonnet Eaubonne
 Etienne Borne La Celle St Cloud
 Bernard Bosson Annecy
 André Boullonnois Bry s/ Marne
 Jacques Bour Paris
 Guy Boutelet Vence
 Henri Brandel Villemonble
 Robert Brillaud La Colle s/ Loup
 Antoine Buisson Vif
 André Cadot Le Bourget
 Alfred Callu Croissy s/ Seine
 René Carbonnière Orly
 Bernard Catoire Maubeuge
 Jean Chélini Marseille
 Luc Cornilleau Dinan
 Jean Cauchon Dreux
 Jean Cayard Paris
 M. et Mme Jean Cayeux Paris
 Claude Chaigne Neuilly s/ Seine
 Pascal Chaigneau Chennevières
 Gaston Charnay Fleury la Montagne
 René Charpentier Paris
 Marie-Angèle Charvolin-St Chamond
 Emmanuel Chasles Paris
 Jean Chéron St Germain du Corbéis
 Joannès Charpin Lyon
 Jean-Yves Chevallier Paris
 M. Chopinot Amiens
 André Clousier Le Neubourg
 Simone Couston V. les Avignon
 Marcel Couvreur Evreux
 Pascale Coville Montpellier
 Gérard Dally Paris
 Frédéric Daudé Paris
 Jean Daudignon Bordeaux
 André Davoust Fouras
 Henriette Delcamp Paris
 Lucien Demaugé Ste Foy les Lyon
 Pierre Dhers Maisons Laffitte
 René Didier Soual
 André Diligent Villeneuve d'Ascq
 Pierre Dominjon Belley
 M. Dreher Cannes
 Jacques Dubois Boulogne s/ Seine
 Lucien Dufrenoy Combs la Ville
 Jeanne Dupont Etampes
 Gaston Faure Gap
 Mme Faussemagne Fayence
 Jacques Flaud Paris
 Xavier Fleck Le Chesnay
 Maurice Flory Aix en Provence
 Mme Joseph Fontanet Paris
 André Fosset Sèvres
 Yves Fournis Le Vésinet
 Guy Frécon Firminy
 Yves Fréville Rennes
 Fernand Gallot St Maur
 Odette Garancher Suresnes
 Pierre Garcette Haubourdin
 Camille Georges St Dizier
 Maxime Glaume Orléans
 Marie-Louise Goniche Paris
 Denise Gorin La Varenne St Hilaire
 Jacques Grandon St Benoit
 Hubert Grimault Angers

Alphonse Gruber Noisy le Grand
 Maurice Guglielmetti Montliard
 Paul Guillet Niort
 Erwin Guldner Sceaux
 René Guyomard Paris
 André Hache Suresnes
 Roger Haffreingue Martel
 Emile Halbout Flers
 Edouard Hemmerlé Strasbourg
 Maurice Huré Abbeville
 Charles Jaboulay Oullins
 Mme Jaffré Paris
 Fernand Jarrié Bagnols s/ Cèze
 Bernard Javault St Maur
 Marcel Jeanney St Maurice
 Mme Jibaut Oissel
 M. et Mme Kayser Vitry s/ Seine
 Pierre Kerlévéo Lomme
 Roger Kirchmeyer Epernay
 Maurice Labastrous Vitry s/ Seine
 Jeanine Lansier Paris
 Léon Lapra Lyon
 Bernard Laurent Troyes
 Edouard Lavignac Boulogne s/ Seine
 Marcelle Lazard St Mandé
 Jeanne Le Bris Wattrelos
 Jean Lecanuet Rouen
 Raymond Lecœur Paris
 Louis Lecoq Vaujours
 Bernard Lelarge Bourges
 Pierre Lefort Epernay
 Geneviève Lerebours Paris
 Pierre Letamendia Souraide
 Lucie Letourneau Paris
 Ernest Marquant Arras
 Marie Martinie-Dubousquet Paris
 Gustave Meillon Paris
 Louis Mercier Cuinzier
 Paul Méric St Germé
 Monique Mestayer Douai
 Pierre Michaux Paris
 Pierre Michel Ville d'Avray
 Renée Moisan Nantes
 Henri Moreau Pantin
 Henri Morestin St Maur
 Pierre Neyroud Lyon
 Marie-Madeleine Pagot Orléans
 André Paillieux Partenay
 Georges Paris Vincennes
 André Petit Eaubonne
 Louis Pettiti Paris
 Pierre Pflimlin Strasbourg
 André Plormel Trégunc
 Jean Pochard Rennes
 Louise Pontremoli Aubervilliers
 Pierre Pourrier Thonon
 Maurice PrévotEAU Bourgogne
 Marcel Reby Anse
 Marie-Adèle Revel Paris
 René et Simone Rollin La G. Motte
 Marcel Rouilly Paris
 André Saillard Pithiviers
 Fernande Saunier St Mandé
 Jean Sauvage Angers
 Charles Sauvajon Valence
 André Scherrer Lyon

Pierre Schiele Thann
 Anna Schiff Nancy
 Louis Schneider Paris
 Jean Seitlinger Sarreguemines
 Roger Stasse Paris
 Mme de Tinguy Neuilly
 Bernard Vié Paris
 Jean Vinauger Maisons Alfort
 Joseph Wasmer Mulhouse

AMIS DECEDES DE MARS 1989 A MARS 1990

Mme Aberlenc Levallois-Perret
 Georges Allain Fontenay le Marmion
 Charles Arbogast Strasbourg
 Jean Barbezieux Bordeaux
 Henri Baron Neuilly s/ Seine
 André Bazin Paris
 Henri Boet Paris
 François Benezay Paris
 Mme Bordier Fontenay s/ Bois
 M. Boulas Suresnes
 Pierre Boutelet Vence
 André Contoux Paris
 Yves Cornilleau Paris
 Alfred Coste-Floret Paris
 Pierre-Bernard Cousté Lyon
 Paul Couston Avignon
 Georges Debat Perpignan
 Jean-Noël Denis Lésigny
 Pierre Dournes Versailles
 Bernard Dupont Etampes
 Marthe Grossiord Paris
 Georges Gautier Luynes
 Horace Gramain Paris
 Jean Hubert Paris
 André Jibault Oissel
 Henri Lacaze Montauban
 René Leconte Lille
 Jean Mersch Paris
 Dominique Pado Paris
 Thérèse Prigent Le Perreux
 Mme Roux-Leferfort Paris
 Henri de Saligny Paris



RAPPORT MORAL

Chers amis,

A l'Assemblée générale de l'an dernier, nous vous avons informés du grand changement intervenu dans notre amicale, qui a répondu à l'offre du C.D.S. d'un regroupement au même lieu de tous ceux qui se réclament de la démocratie chrétienne.

Nous avons donc vendu, 21 rue St Augustin, le siège de l'ancienne fédération de la Seine du M.R.P., devenu le siège de notre amicale pour acquérir des parts du local commun situé 133 bis rue de l'Université.

La vente du local situé rue St Augustin s'est effectué le 28 février 1989. Mais l'achat des parts de l'immeuble situé rue de l'Université n'est pas encore accompli.

Nous avons donc déposé le montant de la vente à la succursale de la B.N.P. situé place de l'Opéra, où un compte fut ouvert il y a 33 ans à l'ancienne fédération de la Seine, quand celle-ci quitta son ancien siège de la rue de Rivoli pour s'établir rue St Augustin. Les plus anciens dans cette salle se souviennent certainement avec émotion du siège de la rue de Rivoli.

Le compte de la fédération à la B.N.P. étant devenu le compte de l'Amicale, le montant de la vente y a été placé et bien placé dans l'attente de l'acquisition des parts qui nous reviendront dans le nouvel immeuble.

Mais si cette question financière reste en suspens, l'installation de notre siège rue de l'Université est bien établie et dans des conditions particulièrement sympathiques.

L'indépendance de l'Amicale est assurée par la disposition de deux pièces ayant une entrée particulière, ainsi que par une ligne téléphonique qui nous appartient.

L'ambiance de coopération amicale avec nos voisins est excellente.

L'un de ceux-ci est d'ailleurs un autre associé : C'est France-Forum. D'autres associés sont attendus.

Quelle est la situation interne de l'Amicale ?

Comme chaque année, elle a perdu plusieurs dizaines de membres, qui ont quitté cette Terre. Mais assez souvent un membre de la famille reste adhérent de l'Amicale.

De plus, après la parution de chaque numéro du «M.R.P. vous parle», de nouveaux adhérents se manifestent, ce

qui est très encourageant pour ceux qui écrivent dans notre petit journal.

D'ailleurs le courrier que nous recevons témoigne de la satisfaction de nos lecteurs.

Si dans cette assemblée vous confirmez cette appréciation, nous continuerons à y publier, comme il est d'ailleurs prévu dans nos statuts, le rappel de ce qui a été accompli autrefois par le M.R.P. et par ses membres et l'appréciation de la politique d'aujourd'hui à la lumière des principes qui ont guidé autrefois l'action du M.R.P.

Si je cite quelques uns des articles qui ont paru dans les 5 numéros de l'année écoulée, j'espère qu'ils correspondent bien à ce que je viens de dire.

Dans le numéro de mars-avril 1989 un article de notre président annonçait le colloque organisé par la Fondation des Sciences Politiques, en collaboration avec notre Amicale, sur le rôle du M.R.P. dans les prémices de la construction européenne. Ce colloque s'est tenu les 18 et 19 janvier derniers. J'en parlerai plus loin.

Un article de Georges Verpraet rappelait les dates, lieux et caractéristiques des 22 Congrès nationaux du M.R.P.

Un autre d'André-François Mercier analysait les résultats des élections municipales et les enseignements à en tirer.

Un texte de Joseph Fontanet, communiqué par Mme Hélène Fontanet, commentait remarquablement les rapports du M.R.P. avec de Gaulle.

Dans le numéro de mai-juin 1989 se trouvait le compte-rendu de notre dernière assemblée générale, qui s'est tenue le 24 avril 1989, ainsi que plusieurs textes relatifs à l'Europe, en raison des élections au Parlement Européen, qui ont eu lieu le 18 juin 1989.

Un manifeste de l'Organisation française du Mouvement Européen, adressé aux têtes de listes pour ces élections, était publié intégralement dans notre journal, ainsi qu'un article de Robert Lecourt paru sous le titre : «l'Europe : jeux et enjeux» et un d'André-François Mercier sous le titre : «par l'Europe préservons l'axe franco-allemand». Enfin un article nécrologique d'André Fosset saluait la mémoire d'Adolphe Chauvin et un de Mercier celles de Jean Mersch et de Pierre-Bernard Cousté.

Dans le numéro de septembre-

Jean COVILLE

AUTO DESTRUCTION

octobre 89, un article de Mercier analysait la difficulté d'être centriste, un de Bernard Stasi portait le titre évocateur de «Vive la Pologne !», un autre très riche, de notre très regretté Alfred Coste-Floret avait pour titre : «le socle spirituel de l'Europe».

Un article de Georges Verpraet portait le titre «le dernier cri de Jules Catoire : le M.R.P. renaîtra».

Un autre de Pierre Kerlévéo était intitulé : quel renouveau pour la doctrine sociale de l'Eglise ? Et enfin un article de Germaine Touquet était un témoignage sur l'action des femmes du M.R.P.

Le numéro de Novembre-Décembre évoquait les bouleversements à l'est de l'Europe.

Un article de Mercier était intitulé : «Le Mur» et 2 articles de moi-même étaient consacrés, l'un à un voyage à Berlin quelques jours avant la destruction du Mur, l'autre à la 35^{ème} assemblée annuelle de l'Association du Traité de l'Atlantique à Bruxelles, au cours de laquelle ont été analysées les conséquences de la chute du communisme en Europe de l'Est.

D'autre part un article de Roger Dobigny évoquait la remarquable figure de l'Abbé Pierre et la non moins remarquable aventure des Compagnons d'Emmaüs.

Enfin un article de Georges Verpraet racontait l'histoire du siège national du M.R.P., 7 rue de Poissy.

Quant au numéro de janvier-février 1990 il était essentiellement consacré au colloque, dont il a été question ci-dessus.

Ce colloque a été, me semble-t-il, excellent. Plusieurs auditeurs l'ont d'ailleurs écrit au secrétariat.

On pouvait ne pas être d'accord avec tout ce qui s'y est dit. L'intérêt principal résultait de la confrontation des opinions émises par les témoins de l'époque et notamment Pierre Pflimlin et Pierre-Henri Teitgen avec celles des universitaires, dont certains n'étaient même pas nés le 9 mai 1950, quand Robert Schuman a donné le coup d'envoi à la réconciliation franco-allemande et à la construction européenne. Ces universitaires ne connaissent ce grand passé que par les livres.

Un moment émouvant fut celui où fut lue une lettre de Konrad Adenauer à Robert Schuman, le suppliant

de ne pas renoncer à la construction européenne malgré l'échec de la C.E.D.

Le numéro de janvier-février 1990 contenait en outre des articles de Chautard et de Mercier et aussi des articles nécrologiques d'Alain Peyrefitte sur Joseph Fontanet, d'André Dupont sur Henri Lacaze et de moi-même sur Alfred Coste-Floret.

Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont écrit ou téléphoné pour approuver les articles que je viens de mentionner ou d'autres.

Il est dommage que je doive être moins laudatif pour le paiement des cotisations. Jugez vous mêmes.

Nous avons 850 adhérents théoriques, qui ont manifesté la volonté d'adhérer et payé une cotisation.

Malheureusement en 1989, 400 cotisations seulement ont été effectivement payées et cette année moins de 300 cotisations sont actuellement parvenues à notre siège.

Il est clair que cette situation ne peut se maintenir sans dommage pour notre Amicale.

Si le nombre des cotisants n'approche pas de celui des adhérents nous ne pourrions continuer à publier 5 numéros par an du «M.R.P. vous parle».

Nous ne pourrions pas davantage continuer à diffuser notre journal à d'autres destinataires que les adhérents, si le nombre des abonnés, actuellement d'une soixantaine, n'augmente pas.

J'espère que cet appel sera entendu et je garde l'espoir que notre Amicale continuera à prospérer et à apporter son témoignage à notre temps, si riche en événements.



Au cours d'une récente émission religieuse du dimanche matin, le Père Bertier annonça avec quelque solennité qu'il allait dire des choses qui seraient très désagréables aux Français. Elle le furent en effet, mais elles étaient très justifiées.

Il demanda aux Français s'ils trouvaient normal que la France s'auto-détruisse et il précisa : «quels hurlements entendrait-on si la S.N.C.F. ou Air-France provoquaient 10.000 morts par an dans des accidents ? S'il y en a quelques uns dans un accident rarissime la presse se déchaîne et réclame des «coupables» pour qu'ils soient châtiés. Mais les 10.000 morts annuels provoqués par les «fous du volant» ne provoquent pas d'émotion, c'est la rançon du progrès, c'est à dire de la possession d'une voiture par tous les citoyens, même par les plus inaptes, c'est à dire par les orgueilleux prêts à tout pour dépasser la voiture qui les précède ou par les alcooliques incapables d'apprécier le risque des manœuvres qu'ils opèrent.

Quelques jours après le Père Bertier, Michel Albert, président des Assurances Générales de France, manifestait aussi son indignation.

Il précisait qu'il y a non seulement 10.000 morts par an sur les routes, mais aussi 50.000 handicapés à vie.

Si on y ajoute la drogue, il est clair qu'en quelques dizaines d'années la France - et d'autres pays - vont s'auto-détruire.

C'est beaucoup plus important que de savoir qui sera ou non «présidentiable» en 1995.

On aimerait que les hommes politiques se réclamant de notre message se préoccupent en priorité de ce problème majeur.

Certes les atteintes à la nature dénoncées par Cousteau et par les écologistes sont importantes, mais les atteintes à la vie humaine le sont encore davantage.

Elles réclament rapidement à la fois prévention et sévères sanctions.

NOUS AVONS LE DEVOIR D'AIDER À LA LIBÉRATION DES PEUPLES COMMUNISÉS

De temps en temps la presse mentionne la terrible situation des peuples communisés à travers le Monde.

Le 2 février dernier s'est tenu à Paris un meeting «pour un Cambodge libre» sous la présidence de notre ami Georges Mesmin. Deux Mouvements de résistance non communistes y participaient. C'est bien, mais quand ferons-nous davantage ?

Georges Mesmin a été vivement applaudi quand il a dit qu'on ne devait pas obliger le peuple cambodgien à choisir entre la peste et le choléra, c'est-à-dire entre la tyrannie sanglante des Kmers Rouges et le colonialisme vietnamien, qui ne sont que deux formes du communisme, alors que celui-ci est rejeté partout en Europe.

Plusieurs orateurs sont intervenus dans ce sens.

Quand notre gouvernement et tous ceux du Monde libre exigeront-ils que le communisme cesse d'exercer sa tyrannie au Cambodge, comme au Viet-Nam et au Laos ?

Les nouvelles qui parviennent de cette région du Monde, où la France a tant fait pour les peuples qui s'y trouvent, sont effroyables.

Ces pays, qui étaient riches du temps des Français, sont maintenant parmi les plus pauvres du Monde.

Les équipements construits par les Français ne sont pas entretenus, les hôpitaux de Hanoi et de Saïgon, qui étaient célèbres dans toute l'Asie, sont délabrés et les malades y sont mal soignés.

Ne serait-ce pas notre devoir, même seulement humanitaire, de porter remède à une telle situation ?

CELA MÉRITE QU'ON S'Y INTÉRESSE

Jusqu'à une époque récente il était de bon ton d'affirmer que les succès asiatiques dans le commerce mondial étaient dus à un régime forcené imposé à des salariés travaillant 60 heures par semaine et ne prenant pas ou très peu de vacances.

De plus leurs succès s'appliquaient surtout à des produits de basse qualité destinés à des consommateurs impécunieux

Il est grand temps de réviser ce jugement.

Des informations récentes révèlent que les Européens sont devancés sur le plan qui faisait leur force et leur orgueil : celui de la science et de la culture.

Tout récemment la presse a révélé que 40% du marché mondial d'ordinateurs, 50% du marché mondial de réception des communications par satellites et 21 millions de postes téléphoniques sont produits à Taïwan.

C'est un pays dont beaucoup de français ne connaissent même pas le nom et encore moins l'emplacement.

Il s'agit en réalité de la Chine qui a refusé le communisme, mais qui a gardé toutes les qualités du grand peuple chinois.

Si l'Union européenne ne s'acquitte pas, c'est l'Union des peuples libres d'Asie, c'est-à-dire le Japon, la Corée, Taïwan et Singapour, qui dominera le Monde.

Cela mérite qu'on s'y intéresse.

LE CONCEPT JAPONAIS

Dans un article voisin nous évoquons l'extraordinaire réussite de Taïwan.

Bien entendu cette observation ne peut masquer la réussite encore plus éclatante du Japon.

Cette réussite est due, à la fois à un travail acharné, comme en Allemagne, pour effacer les conséquences d'une guerre perdue, mais aussi à une compréhension meilleure qu'en Occident de la nécessité absolue de l'éducation de la population toute entière.

Le concept de «l'ouvrier bachelier» est à la base du succès du Japon.

Nous en sommes loin en France. A gauche on réclame plus de crédits pour améliorer le sort des enseignants, ce qui est utile, mais il faudrait aussi penser aux enseignants.

Et à droite on est timide sur l'ensemble de ce problème essentiel.

La France ne retrouvera le rang qui était le sien du temps de Pasteur, d'Eiffel, de Blériot et de beaucoup d'autres que le jour où elle aura retrouvé un enseignement général et un enseignement professionnel de qualité.

Ce devrait être un des objectifs majeurs des hommes et des femmes de notre tradition.



MISE AU POINT

Dans notre numéro 42 de janvier-février 1990 nous avons publié le rapport d'Odile RUDELLE sur «le MRP, le général de GAULLE et la IV^e République». Page 9 de notre bulletin, Madame RUDELLE écrit : «Au scrutin de confiance (du 1^{er} juin 1958) il n'y aura que deux députés MRP pour suivre François de MENTHON dans une méfiance qui sera la cause de son échec à l'autonomie devant ses électeurs de Savoie».

Nous avons reçu d'Olivier de MENTHON, fils de François, une lettre d'où nous extrayons :

«Mon père a refusé de se présenter à ce scrutin malgré les pressions exercées sur lui par ses amis du MRP de Haute-Savoie.

Il n'a donc nullement été battu en automne 1958 comme il est dit dans cet article. Pour la mémoire de mon père qui reste vive chez les militants anciens du MRP, pour son action dans la Résistance à Alger et à la création du Mouvement, vous voudrez bien apporter le rectificatif nécessaire».

Dont acte.



L'avenir des Démocrates Chrétiens

André François MERCIER

Contrairement à ce qu'affirmait MALRAUX l'alternative n'est pas entre le gaullisme et le communisme mais entre le marxisme et l'esprit démocrate-chrétien.

Les peuples sont conduits plus qu'on ne le croit communément par l'idéologie et l'on a assisté pendant près d'un demi-siècle à la domination des pays de l'Est européen par la plus contraignante des tyrannies : celle du communisme.

Nous avons salué dans notre numéro 41 de novembre-décembre 89 l'énorme événement que constituait la chute du Mur de Berlin et sans trop y croire nous espérons le succès de l'alternative démocrate chrétienne plus vraisemblable que celle des sociaux-démocrates car il fallait bien imaginer que les peuples de l'Est avaient envie de se libérer complètement des contraintes étatiques.

Nous ne pensions pas que l'appel vers l'Ouest serait aussi puissant avec l'exode massif des populations de RDA conduisant à une situation inextricable en RFA. Aussi, l'unification qui paraissait une étape éloignée passa-t-elle au premier rang des soucis de M. KOHL. La majorité absolue des sièges obtenue par la coalition chrétienne-démocrate en RDA apporte, après les succès des chrétiens polonais, une grande espérance pour la conduite des peuples de l'Est européen. Notre doctrine fondée sur les concepts de liberté et de justice sociale prend la toute première place et un grand renouveau démocratique va ainsi triompher dans la plupart des pays de l'Est.

S'ajoutant aux systèmes à dominante démocrate-chrétienne de l'Allemagne de l'Ouest, d'Italie, d'Irlande et de Belgique nous voyons que nos conceptions constituent une grande espérance pour l'Europe entière.

Nous sommes un peu gênés en constatant le faible impact en France de notre idéal. Le système électoral qui oblige à des alliances avec les partis voisins a longtemps occulté notre étiquette.

C'est grâce aux courageuses prises de position de Pierre MEHAIGNERIE et de l'état-major du C.D.S. que ce parti, en trouvant son expression parlementaire, a pu enfin se distinguer. Il reste vrai que l'obligation des coalitions en vue de trouver une assise majoritaire ne permet pas toujours de dégager nettement la position originale des démocrates-chrétiens.

Souhaitons pour la France une prise de conscience plus nette de ce courant. Compte tenu des grandes mutations en cours : nécessité d'achever la construction européenne, nécessité de régler le problème des immigrés par des solutions humaines mais protégeant l'identité nationale, nécessité d'adapter nos relations extérieures avec les nouvelles démocraties de l'Est européen, il reste un vaste chantier ouvert où l'action des démocrates-chrétiens français est plus nécessaire que jamais.



De Katyn à Vilnius

Monsieur Gorbatchev a déjà beaucoup fait pour donner du communisme un visage moins hideux que celui qu'il avait du temps de Staline.

L'aveu du répugnant massacre de Katyn, dont Staline avait tenté d'accuser Hitler, alors qu'il était son œuvre, en est le dernier exemple et il n'est pas négligeable.

Mais il faut aller plus loin dans l'aveu car il y a eu d'autres massacres. Et plus loin aussi à propos des États baltes, car ils ont été conquis par la force.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, fondement de l'O.N.U., dont l'U.R.S.S. est l'un des membres principaux, s'applique aux peuples baltes comme aux autres.

Et il faut se rappeler que la prise par la force de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Esthonie est de la même époque que le massacre de Katyn. Cette conquête a résulté d'un accord entre les deux tyrans : Hitler et Staline.

Si Monsieur Gorbatchev désire que l'Europe devienne une « maison commune » il doit absolument révoquer les actes contre le Droit dont l'U.R.S.S. s'est rendue coupable.

C'est une décision difficile mais elle est nécessaire et son caractère hautement symbolique serait largement profitable à l'U.R.S.S.

D'autre part ses inconvénients pour elle pourraient être largement atténués si elle réalisait avec ses voisins une Union analogue à celle des douze pays de la C.E.E.

Pourquoi ne le ferait-elle pas au moment où Monsieur Gorbatchev annonce une fantastique restructuration économique, prévoyant la dénationalisation de nombreuses sociétés d'État et la libération partielle des prix.

C'est la plus grande victoire de l'économie de marché depuis des dizaines d'années et peut-être l'annonce d'une ère nouvelle sur notre Continent.

Ouvrons nos cœurs, comme le dit Louis Bour dans l'éditorial de ce journal. Ouvrons aussi nos esprits et nos ressources, pour que le changement commencé réussisse.

Jean COVILLE



In memoriam Robert Schmelck et Adolphe Touffait deux des plus hauts magistrats de France

Georges VERPRAET

Deux des plus hauts magistrats de France, couverts d'hermine et en robe rouge, appartenant tous les deux à notre famille d'esprit, nous ont quittés coup sur coup à quinze jours d'intervalle, en mars dernier, avec la discrétion qui sied à des hommes soucieux de respecter leur obligation de réserve : Robert Schmelck et Adolphe Touffait, respectivement Premier Président honoraire et Procureur général près la Cour de cassation.

Au fil des années, ils cheminèrent souvent ensemble suivant, des carrières parallèles, quand leurs routes ne se croisaient pas, avant de se succéder quai de l'Horloge, à la tête de la Cour suprême.

Place Vendôme, ils dirigèrent tour à tour le cabinet de plusieurs de nos amis Gardes des Sceaux. Robert Schmelck fut le directeur de cabinet de Jean Lecanuet (Mai 1974 - août 1976) dans le gouvernement Chirac.

Adolphe Touffait fut le directeur de cabinet de Pierre-Henri Teitgen dans tous ses postes ministériels successifs : aux Forces armées (oct. 1947-Juillet 1948) dans les cabinets Ramadier et Schuman; à la vice-présidence du Conseil (1948-1954) dans les cabinets Marie et Laniel, au ministère d'Etat (1949-1950) dans le gouvernement Bidault; à la France d'outre-mer (1955-1956) dans le gouvernement E. Faure; avant de diriger le cabinet de Robert Lecourt (1957-1958).

DE BADEN-BADEN A ALGER.

Lorrain, né en 1915 à Sarreguemines (Moselle) où repose sa dépouille, fils d'un ferronnier d'art, Robert Schmelck, père de cinq enfants, fut aviateur-bombardier dans les «cercueils volants» pendant la «drôle de guerre».

Il était maire honoraire de Phalsbourg, village lorrain auquel il était attaché et où il aimait pratiquer sa passion de la chasse de la faune sauvage et de la nature. D'une grande capacité d'écoute, il parlait avec une voix d'une infinie douceur. Il restait ouvert aux jeunes magistrats.

Deux fois, dans des circonstances politiques particulièrement délicates, il fut appelé à exercer des fonctions judiciaires lourdes de responsabilités. D'a-

bord, en 1946-1955 détaché en qualité de directeur de la Justice du Haut-commissariat français en Allemagne où cet homme de la frontière sut faire preuve de clairvoyance, alors que l'organisation militaire dans la zone française d'occupation était encore fruste.

Puis, en février 1960, il accepta de partir comme Procureur général à Alger, à une heure critique de périls mortels, alors que la cohorte des candidats au poste était mince, sous la menace des extrémistes de tous bords: et tandis que le pouvoir gaulliste vacillait.

A son retour d'Algérie, M. Jean Foyer le nomma directeur de l'Administration pénitentiaire, au moment où les prisons françaises étaient surchargées de détenus FLN et OAS. A chaque fois, il accomplit ses hautes missions avec courage et modestie. Sa fibre patriotique resta sourcilieuse et vigilante.

Homme de rigueur, attaché aux devoirs de sa charge, foncièrement bon (nul ne l'entendit jamais médire de personne), sachant que la justice est humaine, donc imparfaite, se refusant aux délices du droit qui «ne saurait resté figé», Robert Schmelck, premier président de la Cour de cassation jusque'en 1984, donc le premier juge de l'hexagone, parvint au faite de la pyramide judiciaire, sans jamais sacrifier au vedettariat, de même qu'il détestait la politique-spectacle, écume appelée selon lui à disparaître, comme le rappelèrent MM. Pierre Dray, premier Président, et J-J de Bresson, conseiller d'Etat, lors du service funèbre à Saint François-Xavier.

DU BALLON AU PRETOIRE.

Breton, né à Rennes en 1907, fils de commerçant, père de quatre fils, Adolphe Touffait fut, dès 1945-46, directeur du service des recherches des crimes de guerre, avant de passer onze années (1947-1958) dans les cabinets ministériels de la IV^e République.

Procureur de la République à Paris (septembre 1958), directeur du personnel, inspecteur général des services judiciaires au Ministère de la justice, il fut nommé en 1962 Premier président de la Cour d'appel de Paris et en 1968 Procureur général de la Cour de cassation (1968-

1976), avant de succéder en 1976 à Robert Lecourt à Luxembourg comme juge, puis président de Chambre, à la Cour de justice des Communautés européennes où il contribua à son tour à la mise sur pied d'un Droit européen naissant.

Lors de l'affaire Ben Barka, en 1966, le Premier président de la Cour se rendra à l'Hôtel Matignon pour entendre Georges Pompidou et place Beauvau pour recueillir la déposition de Roger Frey, ministre de l'Intérieur.

Au cours d'une visite d'inspection, en 1962, à Alger en pleine effervescence, ce haut magistrat, victime d'une méprise du service d'ordre, sera grièvement blessé par balles. Il supportera avec abnégation, pendant quelque trente ans, une pénible claudication, sans jamais se départir de son sourire et de sa gentillesse.

Toute sa longue vie, ce colosse resta fidèle à sa grande passion de jeunesse : le football. Capitaine du Stade Rennais dans les années 30, international contre l'Italie en 1932, il joua après-guerre un rôle décisif dans l'instauration du football professionnel en France.

Président honoraire de la Fédération française de football, ancien président de l'Amicale des Internationaux et de la commission technique de la FFF, il fut l'un des principaux artisans du statut actuel des joueurs professionnels dans la CCE. Il était depuis 1972 vice-président de l'Association des cadres bretons de la région parisienne. Son maître-mot au Palais de Justice : «l'esprit d'équipe»

Mort à Nanterre le 12 mars dernier à 83 ans, au terme d'une longue maladie, Adolphe Touffait repose lui aussi dans sa terre natale face à la mer dans le petit cimetière de Lancieux (Côtes d'Armor). Comme Robert Schmelck, il était grand officier de la Légion d'honneur et grand officier de l'Ordre national du mérite.

A l'instar du psalmiste l'un et l'autre peuvent chanter : «Heureux qui observe le Droit et pratique la Justice en tout temps !»

Jean Hubert nous a quittés

Dès sa création en 1945, l'Ami du XX^e a toujours eu en Jean Hubert un ami sincère. Comment ne pas apprécier sa gentillesse, son attention, son jugement sûr, sa foi en Dieu et dans les hommes.

Nous ne l'oublierons pas.

Jean Hubert est décédé ce 21 avril 1989. C'est une page de la vie de cet arrondissement qui se tourne. Il est mort d'une crise cardiaque dans sa 81^e année, à Biarritz, où il était parti se reposer quelques jours.

Il y a le côté officiel et le côté officieux.

Côté officiel. Il avait été député de Paris, succédant à Marc Sangnier dont il était le second de liste, Puis, pendant 31 ans adjoint au maire du XX^e arrondissement et officier municipal honoraire. Il était chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes Académiques, chevalier de la Santé Publique, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et il avait reçu, début janvier, des mains de Jacques Chirac, la grande médaille de vermeil de la Ville de Paris.

Sa vie publique issue de la vie associative. Il avait été chef scout puis responsable des équipes de secourisme de la Croix-Rouge Française dans le XX^e. Elle a été celle d'un homme de tolérance attaché aux valeurs de la démocratie chrétienne. Proche de Marc Sangnier. Fondateur de la C.F.T.C. chez les assureurs, où il exerçait, il a été l'une des chevilles ouvrières du M.R.P. et un proche collaborateur de Joseph Fontanet.

Les deux cérémonies qui marquent ses funérailles : l'hommage dans «sa mairie» du XX^e et la messe en l'église Saint-Germain-de-Charonne, furent empreintes de dignité et d'émotion.

Si le discours du maire du XX^e et le sermon du Père Brossard firent état de l'homme public, ils parlèrent aussi au cœur de chacun de Jean Hubert, l'homme privé.

Pour Didier Bariani, il fut un «maître à se comporter», pour l'abbé Brossard un homme dont la vie a été consacrée au service de ses frères en humanité.

L'ayant bien connu, je peux témoigner que Jean Hubert était un homme de paix et de tolérance, ce qui n'empêchait pas chez lui les convictions. Homme d'une foi inébranlable, à diverses reprises touché par la grâce, il avait le souci d'évangéliser. N'ayant pas pu devenir prêtre, il considérait le service politique comme un sacerdoce et son arrondissement comme sa paroisse. Il confiait chaque soir dans sa prière les douleurs, les difficultés de ceux qu'il avait rencontrés. Sa rondeur, sa jovialité, sa bonhomie attiraient les confidences. Il était à l'écoute, beaucoup moins naïf qu'il ne le laissait paraître.

Sensible aux honneurs et aux marques de déférence il en connaissait bien cependant la vanité et n'en était pas dupe. Il était attentif à chacun.

La peine éprouvée en mairie par tous ceux qui dans le personnel l'ont connu en témoigne. Il avait une même confiance en la Vierge Marie et en la miséricorde de Dieu. Qu'il soit dans la paix.

Lui sans enfant, m'accordait toute sa confiance parce qu'il voyait en moi son successeur. Celui de sa pensée et de son action.

J'essayerai de lui être fidèle.

Au revoir Jean.

R. VAN BESELAÈRE,
Maire adjoint du XX^e chargé
de la Culture et de la Vie associative
(L'Ami du 20^e arr^t)

ADIEU

JEAN HUBERT

Pour les officiels qui t'ont rendu un juste hommage, tu fus, comme l'on dit «une belle figure». Pour moi, cher Jean, tu as été, dans ce XX^e durant près de vingt ans, un grand frère : celui auprès duquel on vient prendre conseil, celui dont on sait que le témoignage fait foi.

A ceux qui ne te connaissaient pas, ou mal, tu pouvais donner parfois l'impression que tu avais peur de l'audace. Sans doute parce que tu n'avançais vers les décisions à prendre qu'à petits pas, lentement mais sûrement. Mais, dès que ta décision était prise, dès que tu t'étais engagé, il n'était plus question de regarder en arrière. Fort de ton sourire, fort de ton courage, fort de ta foi, tu devenais intrépide. Plus rien ne pouvait t'arrêter.

C'est ainsi que tu as appris à servir. C'est ainsi que tu as appris à aimer ton prochain, surtout le pauvre et le défavorisé.

Aujourd'hui, comme tous tes nombreux amis, je suis triste parce que tu es parti. Mais ma tristesse n'est pas celle du pessimisme ni de l'angoisse. C'est une tristesse toute empreinte de sérénité. Je sais où tu es. Je sais auprès de qui tu es. Auprès de Celui que tu aimais, auprès de Sa mère, celle que tu priais si filialement.

Adieu, Jean. Adieu, homme de foi.

Patrice-Henry DESAUBLIAUX,
Ancien maire adjoint du XX^e



LE CENTRE ET L'OUVERTURE

S'il consent à se libérer, le CDS est porteur d'avenir

Guy Doly-Linaudière.

L'article ci-dessous publié par La Croix le 7 mars 1990 intéressera nos lecteurs car il rappelle les troubles d'esprit qui furent ceux du MRP lors du Tripartisme.

Ainsi se trouve confirmé que la position "centriste" n'est pas facile à tenir bien qu'elle soit nécessaire à l'équilibre politique.

Ajoutons que le CDS est bien obligé, avec le scrutin majoritaire, d'entrer dans une coalition. Cela ne l'empêche pas de fixer sa doctrine en toute indépendance et de faire entendre sa différence. Il n'a aucune raison, par ailleurs, d'entrer dans la majorité présidentielle actuelle qui le conduirait à un alignement pur et simple sur la doctrine socialiste.

La presse s'est fait l'écho du dernier conseil politique du CDS au début du mois de février. Pour la première fois depuis longtemps, des courants différents s'y sont manifestés à l'occasion du vote d'une motion ratifiant, en particulier, le maintien et le renforcement des liens avec l'UDF. Brisant l'unanimité habituelle, une minorité non négligeable s'y est opposée avec force avant de s'incliner. Le CDS doit-il s'en inquiéter ? Je ne le crois pas. C'est, au contraire, un signe de vitalité.

Pendant la décennie écoulée, héritier du MRP et des traditions de la démocratie chrétienne, le CDS s'est présenté comme un parti de la France profonde, qui a réussi à ne pas disparaître et à progresser. Il fut l'une des forces d'appoint qui a permis au RPR et à la coalition RPR-UDF des années 70 et 80 de bénéficier d'une majorité. Les bonapartistes gaullistes et les libéraux giscardiens méprisaient ces chrétiens-sociaux, ces démocrates, ces Européens, mais ils avaient besoin de leurs voix contre l'union de la gauche. En échangeant leurs suffrages, contre des sièges aux élections, on s'assurait de leur alignement.

En 1988, le CDS, déjà en rupture avec un RPR de plus en plus nationaliste et financier, a osé, sous la conduite de Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot, Bernard Stasi, trois responsables de stature nationale, prendre ses distances avec l'UDF en créant le groupe parlementaire de l'Union du centre. Il y a gagné en audience au Parlement et

dans les médias.

C'était le moment où l'opinion publique française manifestait sa lassitude et son rejet de la dichotomie manichéenne droite-gauche et commençait de se réfugier dans l'abstention. Les Français attendaient l'émergence de quelque chose de nouveau, qui e soit ni à droite ni à gauche. Il était comique alors d'observer tant de responsables politiques, à droite plus qu'à gauche, faire assaut de déclarations «centristes» sur l'Europe ou l'ouverture... Le CDS se faisait proprement rafler ce qui avait été ses thèses.

Le parti cherchait en vain un grand leader qui eût pu faire flotter bien haut sa bannière, puisque la mode politique passait au centre. Comment l'eût-il pu trouver dans un Raymond Barre plus gaulliste que Jacques Chirac ou une Simone Veil qui est une libérale à tout crin : ni l'un ni l'autre ne s'inscrivent dans la filiation de la démocratie chrétienne. Pour le CDS, l'échec de sa liste propre, avec Simone Veil, aux élections européennes de 1989 a été une bataille perdue.

Voilà dans quel climat morose - mais quel parti du mocrocosme politique français n'est pas morose aujourd'hui ? - une OPA a été lancée par la partie droitiste du CDS entraînée par François Bayrou, pour ramener les centristes dans le giron vieillot de l'UDF. C'est ce qui a provoqué, au dernier conseil politique, le refus de ce qui n'est encore qu'une minorité, mais qui est sûrement plus large à la base.

Ce clivage n'est pas négatif. Au contraire. Ceux qui s'y sont manifestés n'ont voulu qu'affirmer la volonté d'identité de la famille centriste dans un paysage politique éclaté, à droite comme à gauche.

Sur le terrain, les militants acceptent de moins en moins de se reconnaître dans la droite libérale et gaulliste du profit sans frein, du bonapartisme jacobin, du sectarisme systématique vis-à-vis d'une gauche, du nationalisme raciste qui refait surface. Par leurs idéaux humanisés et sociaux, les démocrates-chrétiens français s'y sentent de plus en plus étranger. Les militants du CDS n'acceptent plus d'être rejetés par l'opinion sans l'oprobe général de la droite, alors qu'ils ne sont pas à droite mais au centre et que leurs suffrages ont contribué

largement aux succès de F. Mitterrand ou de M. Rocard. Que serait-ce si c'était J. Delors!...

Sur les thèmes majeurs des années 90, libéralisme économique et justice sociale, humanisme et tolérance, ouverture aux immigrés et libération des peuples, et surtout construction d'une Europe politique fédérale, ils trouvent des synergies autant dans la majorité modérée du Parti socialiste que dans la majorité tolérante des droites traditionnelles. Ils ne veulent plus se contenter de «l'autonomie». Ils veulent l'indépendance de leur parti.

Après avoir créé l'Union du centre, il reste au CDS à franchir le Rubicon et à gagner la seconde étape de sa stratégie de renouvellement, en larguant la coquille vide de l'UDF, en quittant l'opposition de droite qui lui est de plus en plus étrangère, pour être «ailleurs», en proclamant son indépendance.

Il pourra constituer alors le groupe charnière à l'Assemblée, celui sans lequel il n'y a pas de majorité forte. Il ne le fera pas par opportunisme de sièges au Parlement, mais par conviction pour ses idéaux, en apportant son concours à ceux qui les respecteront le mieux.

Aujourd'hui, la majorité des Français n'est ni à droite ni à gauche. Elle est au centre. Le malheur est qu'il n'y a pas de parti pour répondre à leur attente.

Cela suppose, bien sûr, que le Parti socialiste, débarrassé des simagrés idéologiques de ses vieux ou jeunes dinosaures après le Congrès de Rennes, fasse preuve d'intelligence politique et d'une réelle volonté d'ouverture. Pour la seconde fois, l'opportunité va se présenter : saura-t-il, lui aussi, ne pas la manquer ?

Pour peu que le PS respecte son identité et fasse passer ce qui unit avant ce qui divise, le CDS devrait pouvoir assumer ses responsabilités dans un gouvernement d'union nationale qui permette à la France de répondre aux défis majeurs des années à venir.

L'heure est au centre. S'il consent à se libérer, le CDS est porteur d'avenir. Saura-t-il enfin saisir sa chance, «oser» la saisir ?

(La CROIX 7 Mars 1990)

Assemblée générale de la Société d'Encouragement au Bien

Jean COVILLE

Cette assemblée a été cette année particulièrement intéressante.

Fondée il y a 128 ans, la S.E.A.B. a pour but d'encourager, de soutenir et de récompenser les actes de dévouement envers l'humanité.

C'est un objectif qui est conforme à celui du M.R.P. lorsqu'il était engagé dans l'action politique.

Les lecteurs du «M.R.P. vous parle» ne seront donc pas surpris d'apprendre qu'Alain Poher en est le président depuis 18 ans et que le pasteur La Gravière et Jean Cayeux ont été membres de son Conseil d'Administration. Je le suis également depuis plusieurs années et participe avec beaucoup d'intérêt à ses activités.

L'Assemblée Générale s'est tenue cette année dans un endroit peu habituel, la Grande Arche de la Défense et les circonstances de la cérémonie étaient également peu habituelles.

La réunion se tenait à 100 mètres de haut, au siège de l'Association des Droits de l'Homme, que préside Claude Cheysson, ancien ministre des affaires étrangères, qui était présent.

Alain Poher rappela avec beaucoup de force les objectifs de l'Association.

Comme d'habitude les lauréats avaient accompli des actes de courage exceptionnels, mais cette année certains avaient accompli d'autres actes qui font aussi honneur à l'humanité.

C'est ainsi qu'étaient récompensés :
1°) le professeur Cabrol, qui le premier dans le Monde a réussi les difficiles opérations de transplantation cardiaque. M. Cabrol, en voyage à l'étranger, n'était pas présent. C'est Madame Cabrol qui reçut la médaille et les compliments d'Alain Poher;

2°) des opérations de jumelage particulièrement fécondes, notamment à l'égard de la jeunesse, entre des villes allemandes et des villes françaises.

Les maires des villes allemandes étaient présents, revêtus de leurs costumes spécifiques et de leurs insignes : c'était un beau spectacle.

Il y eut aussi, comme toujours, des moments émouvants.

Cette année une pauvre mère reçut une médaille pour son fils de 20 ans, pompier brûlé vif dans un incendie.

Comme le dit avec force Alain Poher les "hommes bons" sont plus nombreux que les «mauvais».

Alors pourquoi parle-t-on davantage des seconds ? Bonne question à la presse, à la radio et à la télévision.

Puissent les lecteurs de notre petit journal agir auprès des journalistes qu'ils connaissent pour qu'ils regardent ce qui fait honneur à l'humanité plutôt que ce qui lui fait honte.

Ce serait tonique, notamment pour la jeunesse.

S.E.A.B.
7, rue Guy Patin 75010 PARIS

UNE INTERESSENTE

AFFICHE

DANS LE METRO

Dans le métro parisien on peut voir une curieuse affiche représentant Edouard Leclerc et son fils souriant et déclarant «40 ans et plus que jamais déterminés à construire une Europe qui profite aux consommateurs»

Beau programme, qui correspond parfaitement aux nécessités du temps présent.

Au cours d'un récent colloque organisé par le Club France-Forum dans la salle Médicis du Sénat, il fut souligné avec force par les orateurs qu'une «aide à Gorbatchev» serait peu efficace car il est difficile de rompre les multiples entraves qui empêchent la société soviétique d'assurer le bien-être de ses habitants.

Il faut, a dit l'un des orateurs, agir sur la «société civile», c'est à dire, créer des structures nouvelles qui, par leur exemple, provoqueront un changement des mentalités. Ce sera plus facile en Pologne ou en Hongrie qu'en U.R.S.S.

Or c'est précisément en Pologne qu'Edouard Leclerc va tenter une opération de cette nature.

Il a d'abord refusé une implantation dans ce pays tant que les conditions du succès n'auraient pas été réunies. Puis il a accepté de former des cadres aptes aux méthodes actuelles de gestion et de distribution. C'est dans ces conditions que pourront être ouverts en Pologne 40 magasins Leclerc.

Quand on pense que Leclerc est parti de 12 m² à Landerneau, dans le Finistère et qu'il possède aujourd'hui 600 points de ventes dans le Monde, on ne peut qu'admirer son succès et souhaiter qu'il s'étende à l'est de l'Europe.

Bulletin

- 1- D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
133bis, rue de l'Université
75013 PARIS. Tel. 47.05.84.51
- 2- DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION (1990)
- 3- D'ABONNEMENT AU BULLETIN «LE M.R.P. VOUS PARLE»

Nom
Prénom
Adresse
.....
Téléphone

CI-JOINT

Cotisation de 100 Francs
Abonnement de 20 Francs par
1- Chèque bancaire
2- Chèque ou virement postal au
CCP PARIS No 4723 - 45Z
Au nom de «Amicale du M.R.P.»

Les adhérents ou abonnés qui ont déjà réglé leur cotisation ou leur abonnement 1990 ne doivent pas tenir compte du présent bulletin.

1- 2- Rayer la mention inutile

BARROT

“NOUS NE SOMMES PAS ANNEXABLES”

Que ce soit à propos de la Force unie ou de la France unie, le numéro deux du CDS explique au «Figaro» que «les centristes ne sont pas partants pour des aventures individuelles».

LE FIGARO. - Que répondez-vous à Michel Noir, qui estime que vous n'avez toujours pas renoncé à la stratégie du parti libéral allemand qui opère des renversements d'alliance à la charnière de la droite et de la gauche ?

Jacques BARROT. - L'attitude du CDS, solidaire et disciplinée, est faite d'exigence, que ce soit vis-à-vis de l'initiative de la Force unie de Michel Noir ou vis-à-vis de toute autre entreprise. Il n'y a pas d'agressivité dans notre démarche, ce qui prouve, s'il en était besoin, que les centristes ne sont pas annexables et ne sont pas partants pour des aventures individuelles. En l'occurrence, c'est aussi un signe pour les tenants de la majorité présidentielles qui ont pu prendre les centristes pour un réservoir de supplétifs.

TRAVAIL DE FOND

- En refusant de participer à la Force unie, vous vous garantissez tout de même une marge de manœuvre, une autonomie, pour l'avenir ?

- Non, nous nous sommes mis en position de dialogue et d'interrogation vis-à-vis de cette initiative. Notre souci est de nous assurer que la rénovation a des fondations suffisamment solides pour aller jusqu'au bout, pour réussir. Sur deux points, nous demeurons interrogatifs : d'abord est-ce que, dans cette opération, la préoccupation du renouveau et d'approfondissement des idées a été suffisamment affichée ? Ensuite, que veut-on mettre derrière la formule de «fusion» qui, si elle visait à dissimuler les différences, serait une concep-

tion superficielle et réductrice de l'union ? Il faut une complémentarité des sensibilités et une confiance mutuelle entre les responsables de l'opposition, plus qu'une union de façade. Les deux concepts clés de l'avenir de l'opposition sont, à mes yeux, la complémentarité et la confiance.

- Puisque vous refusez la fusion, est-ce que vous accepteriez la formule de la «confédération» ?

- Nous sommes très ouverts sur les problèmes de structures, mais on ne peut pas les bâtir avant d'avoir renoué les idées et avant d'avoir rétabli la confiance. Nous ne disons pas non à ces propositions, mais nous disons qu'elles ne peuvent pas se dispenser d'un travail préalable de fond. Le choix des structures doit être la conséquence du choix des idées et des projets. L'inverse serait risqué.

- Acceptez-vous le principe d'une convention d'élus sur le thème des structures ?

- Nous n'émettons aucune condition intangible, mais notre exigence est d'éviter d'aller uniquement vers des manifestations médiatiques qui n'aboutiront pas à la réussite de la rénovation. Pour cette convention, il faut un ordre du jour suffisamment clair pour qu'il y ait un travail constructif.

- Pouvez-vous assurer qu'au CDS personne n'est tenté par une «ouverture» bis qu'opérerait le gouvernement ?

- Aujourd'hui, le congrès de Rennes l'a bien montré, le parti socialiste est miné par le syndrome présidentialiste. Les militants socialistes sont accaparés par la recherche d'un homme providentiel. Pour l'opposition, c'est le moment de prendre à son compte le débat d'idées. Notre place à nous, CDS, est dans la rénovation de l'opposition. Notre mission est d'apporter une inspiration qui nourrira un grand projet pour la France. Les centristes sont mobilisés

par cet objectif. Ils ne veulent pas s'enfermer dans la stérilité du débat tactique.

Propos recueillis par
Jean-Philippe MOINET



APPEL

Nous demandons aux adhérents de l'Amicale du M.R.P. de bien vouloir vérifier que le timbre 1990 figure sur leur carte d'adhérent et, dans le cas contraire, de bien vouloir nous faire parvenir cette cotisation, ainsi que l'abonnement au «M.R.P. vous parle», soit 100 francs + 20 francs (*en un seul chèque, au moyen du bulletin ci-contre*)

Nous souhaitons aussi que les destinataires de notre petit journal, non adhérents à l'Amicale, nous adressent l'abonnement au journal (*soit 20 francs par an*).

Comme il a été dit dans le rapport moral à l'Assemblée générale du 29 mars, qui est publié dans le présent numéro, ces ressources sont la condition du maintien de notre action, si modeste soit-elle, pour que les valeurs qui ont fait la grandeur de notre pays s'y maintiennent ou s'y rétablissent.

C'est ce que disait Alfred Coste-Floret, en citant Tite-Live, à l'époque du déclin de Rome.

Merci d'avance.